



francetélévisions

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 1<sup>er</sup> septembre 2009

### FRANCE TELEVISIONS RENFORCE SES INVESTISSEMENTS DANS LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE

Fort du constat que le soutien de l'activité cinématographique française et européenne entre pleinement dans ses missions de service public, le groupe France Télévisions a souhaité renforcer ses investissements annuels dans la production à travers ses filiales France 2 cinéma et France 3 cinéma.

Ainsi, l'investissement annuel (en valeur absolue) des 2 filiales du groupe public inscrit au Contrat d'Objectifs et de Moyens 2009/2012 sera de :

- 56.90 millions d'euros en 2009
- 57.53 millions d'euros en 2010 (+1.1%)
- 58.39 millions d'euros en 2011 (+1.5%)
- 59.27 millions d'euros en 2012 (+1.5%)

L'aboutissement de ces négociations avec les organisations professionnelles traduit la volonté commune de l'ensemble des participants de soutenir l'activité cinématographique et de s'inscrire dans une logique de partenariat, et confirme le statut de France Télévisions en tant qu'acteur majeur du secteur.

Coproducteur de plus de 50 films par an, dont 13 premiers films en 2008, France Télévisions s'attache à poursuivre cette politique axée sur la qualité et la diversité des films.

Cette volonté a été largement récompensée par le public (plus de 24 millions d'entrées en salles en 2008) et par les professionnels (deux palmes d'Or consécutives en 2008 pour *Entre les murs* de Laurent Cantet / France 2 Cinéma, et en 2009 pour *Le ruban blanc* de Michael Haneke / France 3 Cinéma, le Grand Prix du Festival de Cannes 2009 pour *Un Prophète* de Jacques Audiard / France 2 cinéma ou encore une cérémonie des César 2009 qui a couronné *Séraphine* de Martin Provost / France 3 Cinéma).